

DÉCISION DU MAIRE



OBJET: Marché 26SC01 - Assurances "Tous Risques Chantier" et "Dommages-Ouvrage" pour la construction de la chaufferie du centre-ville à Tarnos.

Le Maire de TARNOS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L. 2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique concernant les procédures adaptées ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2024 précisant les délégations de compétence accordées à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du CGCT ;

Considérant la procédure de mise en concurrence n°26SC01 ayant pour objet des services d'assurances "Tous Risques Chantier" et "Dommages-Ouvrage" pour la construction de la chaufferie du centre-ville à Tarnos et l'analyse des offres reçues ;

Considérant les offres remises par la société SMABTP,

DÉCIDE

Article 1^{er} : de signer un contrat pour les prestations décrites avec le prestataire

- **LOT 1 Assurance Tous Risques Chantier :**
SMABTP (Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics)
8 rue Louis Armand 75015 PARIS / SIRET : 775 684 764 02155

Pour un montant de 4 940,50 € HT soit 5 430,54 € TTC (dont 6,50 € de taxe fonds attentats).

- **LOT 2 Assurance Dommages-Ouvrage :**
SMABTP (Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics)
8 rue Louis Armand 75015 PARIS / SIRET : 775 684 764 02155

Pour un montant de 35 199,12 € HT soit 38 367,03 € TTC.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 040-214003121-20260212-2026_064-AU



Article 3 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services
- L'entreprise concernée

Fait à Tarnos le 12 février 2026

Le Maire de Tarnos

Marc MABILLET





ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Assurances DO/TRC pour la construction de la
chaufferie biomasse de Tarnos
Lot n° 1 ET 2.....

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° 26 SC 01

NOTIFIE LE 13 / 02 / 2026

Ville de Tarnos
14 Boulevard Jacques Duclos
40220 TARNOS

**L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT**

	Objet	Assurances DO/TRC pour la construction de la chaufferie biomasse de Tarnos
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Marché public
	Prix	Prix global forfaitaire
	Variantes	Défini par lot
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clauses sociales	Avec
	Clauses environnementales	Avec



SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots	4
2 - Identification de l'acheteur	4
3 - Identification du co-contractant	4
4 - Dispositions générales	5
4.1 - Objet	5
4.2 - Mode de passation	5
4.3 - Forme de contrat	5
5 - Prix	6
6 - Durée et Délais d'exécution	6
7 - Paiement	6
9 - Nomenclature(s)	7
10 - Signature	7
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	9



1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Assurance Tous Risques Chantier
02	Assurance Dommages-Ouvrages

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Ville de Tarnos

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur le Maire

Ordonnateur : Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : Service de Gestion Comptable (SGC) Saint-Vincent-de-Tyrosse

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	Clément Fortassin	
Agissant en qualité de	Conseiller en assurance	

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	Société Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics	
Adresse	8 RUE LOUIS ARMAND 75015 PARIS	
Courriel	Clement_fortassin@smabtp.fr	
Numéro de téléphone	06 80 77 56 92	
Numéro de SIRET	77568476402155	
Code APE	6512Z	
Numéro de TVA intracommunautaire	FR54775684764	

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

ID : 040-214003121-20260212-2026_064-AU



Numéro de SIRET	
-----------------	--



Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

<input type="checkbox"/> Le mandataire (Candidat groupé),	
M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne les prestations d'assurances Dommage Ouvrage et Tous Risques Chantiers pour la construction du bâtiment de la chaufferie biomasse au centre-ville de Tarnos. Les prestations définies au CCAP sont réparties en 2 lots.

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 ¹ du Code de la commande publique.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint



4.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

Montant de l'offre par lot					
Lot(s)	Désignation	Montant HT	Montant Taxes	Montant TTC	Soit en toutes lettres TTC
01	TRC	4 940,50€	483,54€	5 424,04€+6,50€ taxe fonds attentats	Cinq mille quatre cent trente euros et cinquante-quatre centimes
02	DO	35 199,12€	3 167,91€	38 367,03€	Trente huit mille trois cent soixante sept euros et trois centimes

6 - Durée et Délais d'exécution

La durée du contrat est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

HSBC		Relevé d'identité bancaire			
Code banque 30056	Code guichet 00006	Numero de compte 00065464880	Clé RIB 88	Cadre réservé au destinataire du relevé	
IBAN (identification internationale) FR76 3005 6000 0600 0654 6488 080		Code BIC CCFRFRPP			
Domiciliation HSBC FR PARIS AGC INSTIT SMABTP		Titulaire du compte SMABTP 1 Rue de La Broche 79000 NIORT			

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint



9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
66513200-1	Services d'assurance tous risques chantier
66515000-3	Services d'assurance dommages ou pertes

Lot(s)	Code principal	Description
01	66513200-1	Services d'assurance tous risques chantier
02	66515000-3	Services d'assurance dommages ou pertes

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Bayonne
Le 04/02/2026

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement¹

MAIRIE
M. E. HARISTEGUY
M. DE LA MARQUETTE
64100 BAYONNE
T. 05 57 74 56 FAX 05 59 57 74 5

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint



ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot					
Offre retenue	Lot(s)	Désignation	Montant HT	Montant Taxes	Montant TTC
<input checked="" type="checkbox"/>	01	TRC	4940,50	490,04	5430,54
<input checked="" type="checkbox"/>	02	DO	35199,12	3167,91	38367,03

La présente offre est acceptée

À Tarnos
Le 12/02/2026

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du 02 avril 2024.



NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			





Annexe à l'acte d'engagement

CADRE RELATIF À LA PROMOTION DE L'EMPLOI

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

26SC01

Assurances DO/TRC

pour la construction de la chaufferie biomasse de Tarnos

NOM DU CANDIDAT :

Document à remplir et à signer

Ville de Tarnos
14 Boulevard Jacques Duclos
40220 TARNOS



Rôle du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Seignanx (PLIE du Seignanx)

Afin de faciliter la mise en œuvre de la clause de promotion de l'emploi, vous pouvez contacter le PLIE du Seignanx.

PLIE du Seignanx, Louise Bechetoille
Contact : Tél : 05 59 64 53 63 / l.bechetoille@cbe-seignanx.fr

La Ville de Tarnos, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 2112-2 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'action sociale. L'entreprise titulaire devra réaliser une action sociale qui permette la mobilisation vers l'emploi de personnes en parcours d'insertion professionnelle rencontrant des difficultés particulières.

L'entreprise attributaire aura pour obligation de mettre en place au minimum une des actions proposées ci-dessous.

➤ 1° Modalité : « Action découverte des métiers »

L'entreprise titulaire s'engage à organiser ou à participer à une action en direction d'un groupe de 5 personnes minimum, en parcours d'insertion professionnelle, rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières (notamment : personnes reconnues travailleurs handicapés, jeunes et seniors en difficulté d'insertion professionnelle, jeunes diplômés, habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, ...) dont l'éligibilité a été validée par le dispositif d'accompagnement des clauses sociales cité infra, pouvant se décliner de plusieurs manières :

- Visite d'entreprise
- Rencontre entreprise / demandeurs d'emplois dans les locaux de l'entreprise ou tout autre lieu dédié à l'action

Organisation à mettre en place en collaboration avec les facilitateurs de clauses.

Exemple de justificatifs à produire en phase d'exécution du marché : communication préalable, supports de présentation, feuilles d'émargement...

➤ 2° Modalité : « Immersion en entreprise »

Cette action vise à accueillir un stagiaire, en parcours d'insertion professionnelle rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dont l'éligibilité a été validée par le dispositif d'accompagnement des clauses sociales cité infra, pour une période définie dans le cadre d'une convention de stage. La mise en place de l'immersion se fera :

- Par l'accueil d'un demandeur d'emploi jeunes ou adultes dans le cadre de Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) d'une durée de 35 heures ou 70 heures. Convention avec le Service Public de l'emploi

Les offres de stage seront obligatoirement communiquées à la structure facilitatrice.

Exemple de justificatifs à produire en phase d'exécution du marché : convention de stage et bilan du stage.

➤ 3° Modalité : « Atelier conseil- entretien ressource »

Cette action consiste, notamment, à accueillir individuellement un minimum de 2 personnes accompagnées dans un parcours d'insertion professionnelle (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, Structure d'Insertion par l'Activité Économique...), rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dont l'éligibilité a été validée par le dispositif d'accompagnement des clauses sociales cité infra, et leur proposer :

- Une simulation d'entretien d'embauche
- Des conseils autour de la lettre de motivation et du CV
- Des conseils autour du projet professionnel
- De l'information sur le réseau professionnel de l'entreprise titulaire

Organisation à mettre en place en collaboration avec les facilitateurs de clauses.



Exemple de justificatifs à produire en phase d'exécution du marché : Compte rendu d'entretien et feuilles d'émargement.

➤ **4° Modalité : « implication dans une action partenariale »**

Cette action consiste à s'associer et à participer, pendant la durée du marché, à minima à une action partenariale en lien avec l'emploi et organisée par le Plie du Seignanx au bénéfice d'un territoire ou d'un public particulier rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Il peut s'agir par exemple :

- D'un forum pour l'emploi
- Toutes autres actions qui visent la rencontre entre chercheurs d'emploi / employeur

Organisation à mettre en place en collaboration avec les facilitateurs de clauses.

Exemple de justificatifs à produire en phase d'exécution du marché : support de communication, feuilles d'émargement...

➤ **5° Modalité : « agir pour plus de mixité dans les métiers »**

Cette action consistera, selon le contexte de l'entreprise à :

- Augmenter la proportion des femmes en parcours de formation en alternance dans les métiers où elles sont sous représentées ou dans les métiers inhabituels pour les femmes.
- Proposer des stages aux jeunes femmes, rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dont l'éligibilité a été validée par le dispositif d'accompagnement des clauses sociales cité infra, dans les métiers où elles sont sous représentées ou dans les métiers inhabituels pour les femmes.
- Augmenter la proportion des hommes en parcours de formation en alternance dans les métiers où ils sont sous représentés ou dans les métiers inhabituels pour les hommes.
- Proposer des stages aux jeunes hommes, rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dont l'éligibilité a été validée par le dispositif d'accompagnement des clauses sociales cité infra, dans les métiers où ils sont sous représentés ou dans les métiers inhabituels pour les hommes.

Organisation à mettre en place en collaboration avec les facilitateurs de clauses.

État des lieux à établir pour pouvoir mesurer la progression à N+1

Exemple de justificatifs à produire en phase d'exécution du marché : contrat de professionnalisation, convention de stages...



Engagement d'actions de promotion de l'emploi :

Je soussigné(e),

Nom du signataire :

Prénom :

Qualité :

DÉCLARE avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment des dispositions relatives à l'action sociale en faveur de personnes en parcours d'insertion professionnelle rencontrant des difficultés particulières.

M'ENGAGE, si je suis déclaré attributaire à :

- Prendre contact avec le facilitateur désigné à l'article Clauses sociales du cahier des clauses administratives particulières afin de choisir l'action sociale et en préciser la modalité de mise en œuvre.
- Fournir, à la demande de ce même facilitateur, et dans le délai qui me sera imparti, toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action.
- Mettre en place au minimum une des actions proposées ci-dessous :
 - 1^{ère} modalité « Action découverte des métiers »
 - 2^{ème} modalité « Immersion en entreprise »
 - 3^{ème} modalité : « Atelier conseil-entretien ressource »
 - 4^{ème} modalité « implication dans une action partenariale »
 - 5^{ème} modalité : « Agir pour plus de mixité dans les métiers »

Pour le titulaire :
(Cachet et signature obligatoires)



TRAVAUX DE CONSTRUCTION CHAUFFERIE

Coût prévisionnel de l'opération	2 200 000 € HT – 2 640 000 € TTC
----------------------------------	----------------------------------

DOMMAGES-OUVRAGE						
GARANTIE	FRANCHISE	TALX HT	MONTANT HT	TAXES	Frais de gestion	MONTANT TTC
Coût de la construction	NEANT	1 179%	31 149,36 €	2 803,44 €		33 952,80 €

DOMMAGES AUX ÉLÉMENTS ÉQUIPEMENT HT						DOMMAGES (MATERIELS) HT					
GARANTIE	FRANCHISE	TALX HT	MONTANT HT	TAXES	MONTANT TTC	GARANTIE	FRANCHISE	TALX HT	MONTANT HT	TAXES	MONTANT TTC
20% du coût total de la construction maximum 750 000€ épuisables	NEANT	0,0236%	623,04 €	56,07 €	679,11 €	10% du coût total de la construction maximum 500 000€ épuisables	NEANT	0,1298%	3 426,72 €	308,40 €	3 735,12 €

GARANTIES AUX EXISTANTS						
GARANTIE	FRANCHISE	TALX HT	MONTANT HT	TAXES	MONTANT TTC	

TOUT RISQUE CHANTIER							
GARANTIE	Montant de la garantie	Franchise	TALX HT	MONTANT HT	TAXES	MONTANT TTC	
Dommmages matériels à la construction	Coût total de l'opération	25 franchises statutaires portées à 45 statutaires en cas de vol	0,1497%	3 952,06 €	3 952,06 €	5 208,22 €	
Options obligatoires							
Maintenance visite 12 mois - coût TTC de la construction	Coût total de l'opération	25 franchises statutaires portées à 45 statutaires en cas de vol	0,0075%	198,00 €	17,62 €	215,62 €	
Dommmages aux existants							

TOTAL	DD+OPTIONS	38 367,03 €
	TRC	5 424,04€ +6,50€ de taxes fonds attentats
TOTAL CUMULÉ		43 797,57 €

MAIRIE DE TARNOS

 POLE HARISTEGUY

 2 CHEMIN DE LA MARQUETIE

 64100 BAYONNE

 TEL. 05 59 57 74 56 FAX 05 59 57 74 57

[Signature]

Bon pour accord,
 LE 12/02/2026
 Marc ABILLET
 Maire de Tarnos

